

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Je vous présente le rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement d'Anjou tel que stipulé dans la *Charte de la Ville de Montréal (art. 144,7)*.

Ce rapport traite des résultats financiers de l'année 2022 et des projections financières pour l'année 2023 du budget de fonctionnement et du programme décennal d'immobilisations (PDI).

Il est à noter que ce rapport a été confectionné à partir des résultats fournis par le Service des finances de la Ville de Montréal et qu'il est conditionnel à l'acceptation de ceux-ci par le conseil municipal prévu les 12 et 13 juin 2023. Par conséquent, des modifications mineures pourraient avoir lieu.

Je vous invite donc à le consulter.

Résultats financiers 2022

En 2022, nous avons reçu une enveloppe budgétaire de 19 206 500 \$ de la Ville centre afin de couvrir les dépenses de l'arrondissement. Pour offrir des services de qualité sans faire de coupures, l'arrondissement a besoin d'un budget de 28 940 800 \$.

Comme le montant remis par la Ville centre est loin d'être suffisant, nous avons dû imposer une taxe locale de 8 135 500 \$ pour atteindre cet objectif.

Le budget voté des dépenses était donc de 28 940 800 \$ et les revenus de 1 598 800 \$

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Installation d'une dizaine d'indicateurs de vitesse sur le territoire;
- Installation de caméras de sécurité dans divers parcs et installations de l'arrondissement afin d'accroître le sentiment de sécurité de la population;
- Création d'un projet-pilote de patrouille de sécurité urbaine;
- Réfection des jardinets des jardins communautaires Notre-Dame et des Roseraies;
- Mise en place d'une nouvelle équipe de propreté dédiée aux chalets de parc;
- Optimisation du verdissement avec l'ajout de plates-bandes fleuries, de bacs à fleurs et plantation de 215 arbres;
- Modification du processus de gestion des cas d'éviction de façon à mieux desservir la population angevine;
- Poursuite de la diversification de l'offre de services des communications en finalisant le projet des panneaux électroniques et l'instauration d'une page Instagram.

Surplus 2022

À la fin de l'année, nous avons dégagé un surplus net de 827 400 \$.

Ce surplus s'explique principalement par :

- la mutualisation du surplus des revenus de permis de construction de la Ville de 293 300\$;
- les sommes allouées pour imprévus de 349 300 \$ qui n'ont pas été requises;
- les économies de divers postes 319 700 \$;
- le déficit sur les coûts en SST de 219 100 \$;
- le remboursement d'un financement inutilisé de 84 200\$.

Résultats du programme triennal d'immobilisations (PTI) de 2022

Le PTI permet d'effectuer des projets qui vont assurer la pérennité des infrastructures et des équipements déjà existants et même d'en ajouter d'autres lorsque c'est possible.

La Ville centre remet une enveloppe aux arrondissements pour effectuer certains projets. En 2022, le montant initial reçu était de 5 663 000 \$.

Les investissements totaux ont donc été réalisés pour un montant total de 9 195 900 \$ dont 402 000 \$ ont été financés par une affectation de surplus et 947 800\$ par le fonds de parc d'Anjou.

Voici un aperçu des principales réalisations :

- Accessibilité universelle à l'édifice des travaux publics, pour 0,2 M\$;
- Remplacement de l'éclairage du terrain de balle et du terrain de soccer aux parcs Roger-Rousseau et Lucie-Bruneau, pour 1,1 M\$;
- Remplacement des aires de jeux pour enfants et réfection du terrain de balle au parc André-Laurendeau, pour 1,4 M\$;
- Remplacement des aires de jeux dans divers parcs (Chénier et d'Allonnes), pour 1,2 M\$;
- Réaménagement de parcs, de sentiers et de mobilier urbain, pour 1,2 M\$;
- Réfection de chaussée et remplacement d'entrée de service en plomb, pour 1,6 M\$;
- Réfection de trottoir sur les rues locales et artérielles, pour 0,4 M\$;
- Élargissement du boulevard des Roserais, pour 0,3 M\$;
- Réfection de l'entrée du jardin communautaire Notre-Dame, pour 0,2 M\$;
- Réaménagement du centre Rogers-Rousseau, pour 1,2 M\$.

Au-delà du 9 195 900 \$ s'ajoute des investissements additionnels de 1 275 400 \$ alloués à l'arrondissement par les services corporatifs. Ce budget a été utilisé pour réaliser des projets sur le territoire de l'arrondissement, répartis comme suit :

- Réaménagement de divers parcs et jardins communautaires 665 900 \$;
- Programme d'aménagements des rues artérielles 365 600 \$;
- Travaux de réfection de trottoirs et travaux connexes sur diverses rues 243 900 \$.

Situation financière 2023

En 2023, le conseil d'arrondissement d'Anjou a adopté un budget total de 30 101 500 \$ constitué de :

- Transfert de la Ville centre au montant de 19 674 000 \$;
- Revenus de sources locales 1 598 800 \$;
- Devancement de surplus sur les revenus de permis 325 000 \$;
- Taxes locales 8 503 700 \$.

Nous souhaitons terminer l'année 2023 sans dépense supplémentaire au budget voté, tout en offrant la même qualité de services à nos citoyens.

Affectation des surplus des années antérieures

En date du 26 avril 2023, le solde des surplus accumulés de l'arrondissement, incluant le surplus de l'année 2022, est de 6 579 395 \$.

Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2023-2032

L'enveloppe du PDI en 2023 pour Anjou est de 5 663 000 \$ et les surplus accumulés des années antérieures représentent 6 688 000 \$ pour un total de projets prévus de 12 351 000 \$.

Les projets priorisés par l'arrondissement sont :

- Réaménagement du centre Roger-Rousseau 2 677 000 \$;
- Acquisition immeuble situé au 7050, rue Jarry Est 1 050 000 \$;
- Réaménagement de l'édifice des travaux publics - ascenseur 701 000 \$;
- Bâtiment sanitaire parc des Riverains 250 000 \$;
- Rénovations de divers bâtiments 1 144 000 \$;
- Travaux de voirie, entrées de service en plomb et trottoirs 1 317 000 \$;
- Réfection diverses infrastructures 1 017 000 \$;
- Parc des Roseraies - éclairage du terrain de baseball 300 000 \$;
- Parc d'Antioche - réfection aire pétanque et sentiers 400 000 \$;
- Parc Goncourt - réfection du terrain de tennis 235 000 \$;
- Parc de Peterborough - aire de jeux pour enfants 668 000 \$;
- Acquisition de poubelles solaires à compaction 238 000 \$;
- Réaménagement de divers parcs 1 582 000 \$;
- Équipement informatique 323 000 \$.

Concernant le rapport du vérificateur général et du vérificateur externe, le vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui inclut les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2022 sans aucune réserve.

Soyez assurés que nous travaillons toujours dans l'objectif de vous offrir les meilleurs services possibles au moindre coût!